ABBAYE, TÉMOIN DU MOYEN ÂGE

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
10'	Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Parvis de l'église
30'	**Objectifs : s'initier au bestiaire roman et se familiariser avec l'architecture de l'église.** Identification de quelques animaux fantastiques de la façade et découverte des histoires qui leur sont liées. Contemplation du lieu et découverte des arcs de l'église.	Enseignant - Accompagnateurs	Parvis de l'église
20'	**Objectif : découvrir que des moines priaient dans l'église il y a mille ans.** Deux par deux, les enfants découvrent l'habit monastique en habillant un moine en bois, puis ils écoutent un chant grégorien.	Enseignant - Accompagnateurs	Église
30'	**Objectif : comprendre la fonction des différentes pièces des bâtiments conventuels et du cloître.** Des objets contemporains ont été placés dans certaines pièces des bâtiments conventuels. Par groupes de deux ou trois, et en s'aidant des objets contemporains, les élèves doivent replacer des images d'objets médiévaux aux bons endroits, puis déterminer la fonction des pièces.	Médiateur	Abbaye
20'	**Objectif : restituer la vie communautaire à l'abbaye au Moyen Âge.** Visite virtuelle de l'abbaye au XIIe siècle grâce à un logiciel restituant les espaces monastiques disparus.	Médiateur	Maison Aliénor
10'	Conclusion, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Abbaye

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée
Tarif : 1,5 € par élève

Vous animerez une ou plusieurs séquences de cette activité. Préparez-vous en consultant le support d'animation dans la rubrique *Organiser votre activité.*

- Prévoir une tenue adaptée : l'abbaye n'est pas chauffée. Été comme hiver, il fait froid dans l'église et dans les pièces de l'abbaye.

RENDEZ-VOUS

Abbaye de Nieul-sur-l'Autise (Parvis) - Nieul-sur-l'Autise - 85240 RIVES-D'AUTISE

PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

QUESTIONNER LE MONDE
Se situer dans l'espace et dans le temps.

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES - ARTS PLASTIQUES
S'approprier quelques œuvres de domaines et d'époques variées appartenant au patrimoine national et mondial. Exprimer ses émotions lors de la rencontre avec des œuvres d'art.

VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

CONSIGNES DE VISITE

ABBAYE
DE NIEUL-SUR-L'AUTISE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	**6 accompagnateurs dont l'enseignant**	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	**3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves**	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	**2 accompagnateurs dont l'enseignant**	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. Il est interdit de pique-niquer dans l'enceinte de l'abbaye. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Pas d'escalade sur les pierres, ni de franchissements de cordes ou de palissades.

Pas de cueillette dans le jardin.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

L'abbaye est un lieu où il fait froid toute l'année. Il est conseillé de se couvrir en conséquence.

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet**, **rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.